

REÇU LE 11 JUIL. 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Toulouse, le 10 juillet 2024

DREAL - Direction énergie connaissance
Département de l'autorité environnementale

ae.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
Téléphone : 05 61 58 55 34

Le directeur régional

à

M. le Maire
Commune de Bondigoux
1 Rue Principale
31340 BONDIGOUX

Saisine de l'autorité environnementale pour avis – Accusé réception

Numéro d'enregistrement de la demande : 2024-013490
Collectivité : Commune de Bondigoux
Procédure : 1ère révision de la carte communale à BONDIGOUX (31)
Localisation : la commune de Bondigoux - le département de Haute-Garonne
date de réception du dossier : 08 juillet 2024

Vous avez saisi la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Occitanie pour avis sur le projet référencé ci-dessus, comprenant une évaluation environnementale, au titre de l'article R.122-21 du code de l'environnement.

J'accuse réception de ce dossier en date du 08 juillet 2024 et vous informe que, conformément à l'article R.122-21-IV du code de l'environnement, l'avis de la MRAe vous sera fourni dans un délai de trois mois à compter de la date de réception soit le 08 octobre 2024, pour être joint au dossier d'enquête publique. Au-delà de ce délai, l'autorité environnementale est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La cheffe de département autorité environnementale

Fabienne ATHANASE